



4. Études de cas

À propos des cas

Les études de cas permettent de discuter du problème de manière vivante. Les cas qui se trouvent dans la trousse à outils ne correspondent pas à des situations réelles, mais s'inspirent de choses qu'entendent souvent les gens qui travaillent avec des personnes âgées. La plupart de ces cas comportent plusieurs problèmes et peuvent donner lieu à diverses réponses. Certaines des questions soulevées sont parfois complexes et troublantes. Choisissez les cas avec lesquels vous vous sentez à l'aise.

Vous pouvez utiliser ces cas de différentes manières, en fonction de votre niveau de confort, de la taille du groupe ainsi que du temps dont vous disposez. Par exemple :

- Faites une étude de cas rapide lorsque vous avez peu de temps ou d'espace pour la discussion ou que vous préférez les histoires courtes.
- Utilisez les cas plus longs lorsque vous avez davantage de temps, lorsqu'il y a suffisamment d'espace pour créer plusieurs petits groupes et lorsque vous voulez des histoires plus détaillées.
- N'hésitez pas à utiliser ces ressources comme vous le voulez.

Préparez-vous

Décidez à l'avance si vous allez privilégier les cas rapides ou examiner plusieurs des cas qui sont plus longs. Décidez ensuite comment vous allez faire participer les personnes présentes. Allez-vous travailler tous ensemble ou créer plusieurs petits groupes?

Si vous souhaitez distribuer des documents, choisissez-les et décidez du nombre de copies dont vous aurez besoin. Faites des photocopies des originaux qui se trouvent dans les pochettes 2 et 3. Vous pouvez également obtenir ces documents sur le site gov.ns.ca/seniors/stopabuse. Si vous avez à nouveau besoin de l'original d'un document mais n'avez pas accès à Internet, le ministère des Aînés pourra vous l'envoyer. Voir les coordonnées à la page 56.

Faites une étude rapide

Vous disposez de trois documents si vous souhaitez faire une étude de cas rapide : A, B et C. Chaque document comprend six histoires courtes, c'est-à-dire une pour chacun des six types de mauvais traitements.

Choisissez l'un de ces trois documents pour votre séance, ainsi que l'une des options suivantes :

- photocopiez le document pour chaque participant ou chaque petit groupe;
- prévoyez de lire chaque histoire à haute voix à partir de votre copie;
- ou créez une diapositive pour chaque histoire afin de projeter toutes les histoires une à la fois sur un écran.

Quelle que soit la méthode que vous utilisez, assurez-vous de lire chaque histoire à haute voix. Mieux encore, demandez à un participant de lire l'histoire pour le groupe. Après chaque histoire, abordez brièvement les questions qui se trouvent dans le document.

Utilisez les études de cas qui sont plus longues

Voici ce que vous pouvez faire.

- Créez plusieurs petits groupes et attribuez à chacun un cas différent. Accordez aux groupes suffisamment de temps pour lire le cas à haute voix, effectuer toutes les étapes puis discuter.
- Allez voir chaque groupe pour vérifier ce dont on y discute.
- Demandez ensuite à chaque groupe de faire un compte rendu devant tous les participants. Faites en sorte que ces derniers aient suffisamment de temps pour partager leurs idées et faire des suggestions.

Animez la discussion

Les personnes qui participent à l'atelier peuvent avoir des points de vue très différents, aussi bien sur les problèmes abordés que sur les mesures à prendre. Encouragez-les à dire ce qu'elles pensent. Respectez le point de vue de chacun en gardant cependant les conseils suivants à l'esprit :

- Soyez prêt, si besoin est, à recentrer la discussion sur les trois grands principes suivants : la sécurité, le respect et le libre choix. Demandez aux participants ce qui suit : de quelle manière pourriez-vous aider une personne âgée à prendre une décision en connaissance de cause?
- Faites en sorte que le groupe ne s'éloigne pas du contenu de chaque cas. Rappelez-lui de ne pas faire de conclusions hâtives. Le rôle des participants n'est pas de « rectifier » la situation, mais de réfléchir à la façon dont ils pourraient aider la personne concernée à prendre elle-même une décision.

Il se peut que les participants disent qu'il n'y a pas assez d'informations pour bien évaluer les cas, ce qui est vrai. Le but de la discussion n'est pas de porter un jugement, mais d'effectuer les deux étapes décrites dans la présentation : **RECONNAÎTRE** et **VÉRIFIER**.





Voici quelques questions qui peuvent vous aider à animer la discussion. Demandez toujours aux participants de donner leur avis avant d'exprimer le vôtre.

1. **RECONNAÎTRE** – Demandez au groupe de trouver, dans chaque cas, ce qui peut traduire une dépendance, de la manipulation, de la peur, un abus de pouvoir ou la dépendance à une substance.

Voir les signaux d'alarme de nature générale à la page 5 de la brochure *Comprendre la violence contre les aînés : Faits, conseils, services d'aide*.

Demandez aux participants de donner leurs points de vue :

- S'agit-il d'un mauvais traitement?
- S'agit-il d'un type de mauvais traitement précis ou de plusieurs mauvais traitements réunis?
- Est-il difficile de nommer le mauvais traitement en question? Si c'est le cas, pourquoi?

Demandez aux participants de donner leurs raisons. Demandez-leur d'examiner ces raisons d'un autre point de vue. Qu'est-ce qui pourrait leur permettre de surmonter leurs hésitations à aider?

Si la discussion s'arrête, consultez la page 6 de la brochure *Comprendre la violence contre les aînés : Faits, conseils, services d'aide*.



Rappelez aux participants que le moindre geste compte. Demandez-leur de penser aux petites choses qu'ils pourraient faire.

2. **VÉRIFIER** – Que pourrait demander un simple spectateur à la personne âgée? Par exemple :

- Que se passe-t-il?
- Qu'est-ce que je peux faire pour vous aider?
- Je me soucie de vos droits et des options possibles.
- Connaissez-vous ... (services d'aide au sein de la communauté, p. ex. Alcooliques anonymes, aide à l'emploi ou conseils en matière de crédit)?
- Savez-vous ce qu'est la planification de la sécurité? Savez-vous à qui vous adresser pour créer un plan de sécurité?

Voir les conseils sur la planification de la sécurité à la page 9 de la brochure *Comprendre la violence contre les aînés : Faits, conseils, services d'aide*.



Étude de cas rapide A

RECONNAÎTRE

Soulignez, dans les cas suivants, les signes de mauvais traitements. Faites une coche dans la ou les colonnes correspondantes.

Financiers
Psychologiques
Droits et libertés
Sexuels
Négligence
Physiques

VÉRIFIER

Quelles questions
pourriez-vous poser?
Quelle aide est disponible?

A1. Ma petite-fille a emménagé avec moi il y a quelque temps. Je lui ai demandé de partir parce qu'elle a pris ma carte bancaire à plusieurs reprises pour retirer de l'argent de mon compte. Elle dit qu'elle n'a nulle part où aller. Puisque je me sens coupable, je lui permet de rester; mais je crains qu'elle ne recommence.

A2. Je n'ai pas une grande famille et la plupart de mes amis sont morts. Ma nièce est la seule parente que je vois régulièrement. Elle me dit que je suis paresseuse et que je devrais être reconnaissante qu'elle prenne le temps de me rendre visite.

A3. Je recevais beaucoup de courrier quand je vivais seul, mais depuis que je vis avec mon fils, je ne reçois plus rien. Je lui ai demandé ce qui se passait. Il m'a dit que je ne recevais presque pas de courrier et qu'il se chargeait d'ouvrir ce que je recevais pour faire le nécessaire.

A4. Mon mari a toujours aimé tout contrôler. Il ne m'a jamais frappée mais, dernièrement, il insiste pour avoir des rapports sexuels. Il ne me laisse pas dormir si je ne lui donne pas ce qu'il veut.

A5. Mon fils a eu un traumatisme crânien quand il était jeune et a vécu avec moi toute sa vie. Il m'aide davantage maintenant que je ne suis plus capable de bien me déplacer, mais ma fille s'attend à ce qu'il fasse tout, ce qui n'est pas possible. Elle vit tout proche mais elle est très occupée. Voilà une semaine que je ne peux pas

A6. Mon jeune frère et moi vivons ensemble. Il a toujours eu mauvais caractère. Récemment, alors qu'il buvait, il m'a poussé contre le mur une ou deux fois.

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse remercie le Centre for Research & Education on Violence Against Women and Children (centre pour la recherche et l'éducation sur la violence contre les femmes et les enfants) de l'Université Western Ontario de lui avoir permis d'adapter le matériel de sa campagne de sensibilisation, intitulé « Ce n'est pas correct! Voisins, amis et familles - un réseau pour les aînés » (www.neighboursfriendsandfamilies.ca). L'Agence de la santé publique du Canada a apporté son soutien à la campagne initiale grâce à l'Initiative de lutte contre les mauvais traitements envers les aînés.



novascotia.ca/seniors/stopabuse-fr
Mise à jour en 2012



Étude de cas rapide B

RECONNAÎTRE

Soulignez, dans les cas suivants, les signes de mauvais traitements. Faites une coche dans la ou les colonnes correspondantes.

VÉRIFIER
Quelles questions
pourriez-vous poser?
Quelle aide est disponible?

| | Financiers | Psychologiques | Droits et libertés | Sexuels | Négligence | Physiques |
|--|------------|----------------|--------------------|---------|------------|-----------|
| B1. La semaine dernière, mon beau-frère m'a demandé de signer une procuration pour qu'il puisse m'aider dans mes affaires. Il n'approuve pas la façon dont je gère mon argent, et je l'ai entendu dire à ma fille qu'il pense que je deviens sénile. Il me fait un peu peur. | | | | | | |
| B2. Ma femme se moque de moi devant les gens parce que j'ai besoin de son aide pour me boutonner ou remonter ma fermeture éclair. Elle dit aux gens que je suis « pire qu'un enfant » et qu'elle ne pourrait jamais être comme ça. | | | | | | |
| B3. Mes enfants sont en colère parce que j'ai fait des dons importants à un organisme religieux que je soutiens. Je les ai entendu dire qu'ils devraient « faire quelque chose » pour me tenir à l'écart des « fanatiques religieux ». Ces gens ne sont pas des fanatiques, ce sont mes amis. | | | | | | |
| B4. Mon voisin, qui est veuf, m'apporte mon épicerie; nous vivons tous les deux loin de la ville. Depuis la mort de mon mari, il a commencé à me toucher et à me serrer dans ses bras, même si je lui demande de ne pas le faire. Il appelle ça ses « frais de livraison ». | | | | | | |
| B5. Je vis dans le sous-sol de la maison de mon frère. Il connaît beaucoup de succès dans sa carrière et voyage beaucoup. Quand il s'en va, il m'enferme. Il dit qu'il a peur que j'aille errer. Même s'il laisse de la nourriture et de la lecture, je suis très déprimé s'il s'absente plus d'un ou deux jours. | | | | | | |
| B6. M. K, qui est atteint de démence, est parfois contrarié le soir. Il vit dans un foyer de soins où le personnel travaille beaucoup. M. K suit souvent le personnel, lui demandant de le ramener chez lui. Le personnel lui donne des médicaments pour le calmer et pouvoir travailler en paix. | | | | | | |

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse remercie le Centre for Research & Education on Violence Against Women and Children (centre pour la recherche et l'éducation sur la violence contre les femmes et les enfants) de l'Université Western Ontario de lui avoir permis d'adapter le matériel de sa campagne de sensibilisation, intitulé « Ce n'est pas correct! Voisins, amis et familles - un réseau pour les aînés » (www.neighboursfriendsandfamilies.ca). L'Agence de la santé publique du Canada a apporté son soutien à la campagne initiale grâce à l'initiative de lutte contre les mauvais traitements envers les aînés.



Étude de cas rapide C

RECONNAÎTRE

Soulignez, dans les cas suivants, les signes de mauvais traitements. Faites une coche dans la ou les colonnes correspondantes.

VÉRIFIER

Quelles questions pourriez-vous poser? Quelle aide est disponible?

| | Financiers | Psychologiques | Droits et libertés | Sexuels | Négligence | Physiques |
|---|------------|----------------|--------------------|---------|------------|-----------|
| C1. Ma plus jeune sœur vit avec moi depuis que son mari est mort. J'ai travaillé dur et j'ai économisé de l'argent pendant de nombreuses années. Elle a menacé de mettre fin à notre relation si je ne refaisais pas mon testament pour lui laisser toutes mes économies. | | | | | | |
| C2. Mon mari contrôle tout ce que je fais. Il me dit que je suis « trop stupide » pour prendre moi-même des décisions ou gérer de l'argent. Il ne me laisse plus voir mes amis. | | | | | | |
| C3. Ma santé se détériore. J'ai donc décidé d'aller vivre dans un foyer de soins. Je pensais avoir posé tout demandé pour être sûr que c'était le bon endroit pour moi. Je ne savais pas qu'il y avait un horaire aussi rigide. Je ne peux pas faire la grasse matinée, manger un peu plus tard, refuser de prendre un bain ou encore veiller pour regarder une émission. | | | | | | |
| C4. Mon neveu et sa petite amie vivent avec moi. Ils ont des rapports sexuels partout dans la maison et ne ferment pas la porte, même quand je suis à la maison. Je leur ai demandé à de nombreuses reprises d'être plus discrets, mais ils se moquent de moi et disent que je suis prude. | | | | | | |
| C5. Mon amie et moi vivons ensemble depuis dix ans. J'ai des genoux en mauvais état et je n'ai pas été en mesure de partager les tâches récemment. Cette situation la met en colère et elle refuse de nettoyer pour moi ou de me faire à manger. Voilà trois semaines qu'elle ne me parle pas. Je ne parle pas très bien l'anglais et je ne connais personne à qui je peux parler. | | | | | | |
| C6. Je ne suis pas aussi indépendant qu'avant. J'ai besoin que l'on m'aide pour faire certaines tâches. Mon fils m'aide, mais j'ai honte d'avouer que, parfois, il me secoue et même me frappe. | | | | | | |

Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse remercie le Centre for Research & Education on Violence Against Women and Children (centre pour la recherche et l'éducation sur la violence contre les femmes et les enfants) de l'Université Western Ontario de lui avoir permis d'adapter le matériel de sa campagne de sensibilisation, intitulé « Ce n'est pas correct! Voisins, amis et familles - un réseau pour les aînés » (www.neighboursfriendsandfamilies.ca). L'Agence de la santé publique du Canada a apporté son soutien à la campagne initiale grâce à l'Initiative de lutte contre les mauvais traitements envers les aînés.



novascotia.ca/seniors/stopabuse-fr
Mise à jour en 2012

Cas n° 1

M^{me} Melanson

Le cas suivant ne correspond pas à une situation réelle, mais s'inspire de choses qu'entendent souvent les gens qui travaillent avec des personnes âgées victimes de mauvais traitements.

M^{me} Melanson (75 ans) vit dans une région rurale de la Nouvelle-Écosse. Sa fille aînée, Caroline (54 ans), est retournée vivre avec elle il y a cinq ans après le décès du mari de M^{me} Melanson. Au cours de la dernière année, Caroline a perdu son emploi et s'est mise à boire plus que d'habitude. M^{me} Melanson est très inquiète pour sa fille. Elle dépend d'elle pour faire ses courses, aller chez le médecin ainsi qu'aller jouer aux cartes au centre récréatif local.

Lorsque la voiture de Caroline est tombée en panne et ne pouvait pas être réparée, celle-ci a demandé à sa mère de co-signer un prêt pour acheter un nouveau véhicule. Elle l'a convaincue que c'était la seule façon pour elle d'avoir une voiture. Et sans véhicule, elle ne pourrait plus l'aider à faire ses courses. Caroline a également convaincu sa mère de faire des demandes pour obtenir des cartes de crédit afin de l'aider à traverser cette période difficile sans emploi. M^{me} Melanson paie les cartes de crédit, mais il est de plus en plus difficile pour elle de continuer à rembourser les dettes de sa fille.

Puisqu'elle ne veut pas que Caroline se mette en colère ou arrête de l'aider, elle se sent obligée de continuer à la soutenir pendant cette période difficile.

Avant d'agir, posez-vous les questions suivantes :
Quels sont les problèmes liés à la sécurité? Suis-je respectueux?



1. RECONNAÎTRE

Voyez-vous des signes possibles de mauvais traitements? Si c'est le cas, quels sont-ils?

Que se passe-t-il selon vous?

- Exploitation financière
- Abus psychologiques
- Violation de droits
- Abus sexuels
- Négligence
- Violence physique

Hésiteriez-vous à qualifier la situation d'abusives? Si c'est le cas, pourquoi? Qu'est-ce qui pourrait vous permettre d'affirmer qu'il s'agit bien d'une situation abusive?

2. VÉRIFIER

Comment pourriez-vous vérifier cette situation? Que pourriez-vous demander? Est-ce que d'autres personnes peuvent aider?

Cas n° 2

M. LeBlanc

Le cas suivant ne correspond pas à une situation réelle, mais s'inspire de choses qu'entendent souvent les gens qui travaillent avec des personnes âgées victimes de mauvais traitements.

M. LeBlanc (75 ans) vit dans un foyer de soins depuis cinq ans. Il a travaillé dans une mine de charbon jusqu'à sa fermeture. Il souffre d'emphysème et a régulièrement besoin d'oxygène. Sa fille, Lise (59 ans), lui rend visite chaque semaine.

Cette semaine, M. LeBlanc a dit à sa fille que Geneviève (24 ans), un membre du personnel de nuit, est très méchante envers lui. Elle crie après lui s'il lui demande de l'aider à aller aux toilettes la nuit. M. LeBlanc a dit à sa fille qu'il a peur d'aller aux toilettes tout seul, car il doit apporter la bouteille d'oxygène avec lui. Il a peur de faire une chute parce qu'il ne se sent pas assez solide pour aller aux toilettes avec sa bouteille d'oxygène.

Lise lui a demandé s'il a parlé de la situation au superviseur de Geneviève. Il ne lui en a pas parlé, parce qu'il sait que Geneviève est une mère célibataire et qu'elle a besoin de ce travail pour élever ses deux enfants. Il a dit qu'ils s'entendaient très bien avant, mais que les choses ont changé au cours des derniers mois. S'il dit quelque chose, il craint que Geneviève ne perde son emploi ou, pire encore, que la situation ne s'aggrave. Il a également dit à sa famille qu'il a maintenant du mal à dormir. Lise est inquiète et ne sait pas quoi faire.

Avant d'agir, posez-vous les questions suivantes :
Quels sont les problèmes liés à la sécurité? Suis-je respectueux?

novascotia.ca/seniors/stopabuse-fr

Mise à jour en 2012



1. RECONNAÎTRE

Voyez-vous des signes possibles de mauvais traitements? Si c'est le cas, quels sont-ils?

Que se passe-t-il selon vous?

- Exploitation financière
- Abus psychologiques
- Violation de droits
- Abus sexuels
- Négligence
- Violence physique

Hésiteriez-vous à qualifier la situation d'abusive? Si c'est le cas, pourquoi? Qu'est-ce qui pourrait vous permettre d'affirmer qu'il s'agit bien d'une situation abusive?

2. VÉRIFIER

Comment pourriez-vous vérifier cette situation? Que pourriez-vous demander? Est-ce que d'autres personnes peuvent aider?

Cas n° 3

Jean-François

Le cas suivant ne correspond pas à une situation réelle, mais s'inspire de choses qu'entendent souvent les gens qui travaillent avec des personnes âgées victimes de mauvais traitements.

Après avoir eu un certain nombre de problèmes de santé, Jean-François (83 ans) a récemment emménagé avec son fils, Guy, et sa belle-fille, Aline, dans un lotissement situé juste à l'extérieur d'Halifax. Ces derniers mois, Jean-François a eu un certain nombre de problèmes de santé, y compris des chutes et des problèmes de mémoire fréquents. Les médecins pensent qu'il pourrait souffrir de démence.

Dernièrement, Jean-François a remarqué qu'il ne recevait pas son courrier comme il en avait l'habitude lorsqu'il vivait seul. Il a donc demandé à son fils (Guy) s'il a remarqué que du courrier manquait. Chaque fois que le courrier est livré dans la boîte aux lettres qui se trouve au bout de la route, Guy a assuré Jean-François qu'il allait toujours le chercher et qu'il l'ouvrirait pour veiller à ce que tout soit dans l'ordre. Cette situation met Jean-François mal à l'aise. Il se sent tout à fait capable de répondre à son propre courrier et ne croit pas que Guy devrait le faire pour lui. Toutefois, puisqu'il a récemment emménagé avec Guy et qu'il compte sur ce dernier pour certaines de ses tâches quotidiennes, il a peur d'affronter son fils et de nuire à sa nouvelle situation.

Avant d'agir, posez-vous les questions suivantes :
Quels sont les problèmes liés à la sécurité? Suis-je respectueux?



1. RECONNAÎTRE

Voyez-vous des signes possibles de mauvais traitements? Si c'est le cas, quels sont-ils?

Que se passe-t-il selon vous?

- Exploitation financière
- Abus psychologiques
- Violation de droits
- Abus sexuels
- Négligence
- Violence physique

Hésiteriez-vous à qualifier la situation d'abusives? Si c'est le cas, pourquoi? Qu'est-ce qui pourrait vous permettre d'affirmer qu'il s'agit bien d'une situation abusive?

2. VÉRIFIER

Comment pourriez-vous vérifier cette situation? Que pourriez-vous demander? Est-ce que d'autres personnes peuvent aider?

Cas n° 4

Céline

Le cas suivant ne correspond pas à une situation réelle, mais s'inspire de choses qu'entendent souvent les gens qui travaillent avec des personnes âgées victimes de mauvais traitements.

Céline (72 ans), qui est veuve, est encore très active dans sa communauté. Elle va souvent à des soupers sociaux et fait des parties de cartes avec un groupe de personnes âgées. Depuis le décès de son mari, Philippe (69 ans) lui donne beaucoup d'attention. Il lui demande souvent de l'accompagner et de s'asseoir avec lui. Céline, à qui manque la compagnie d'un homme, aimerait bien recommencer à sortir avec quelqu'un mais pense que Philippe est trop insistant.

Lors de la dernière soirée dansante, Philippe a pris les fesses de Céline et fait un commentaire obscène. Céline était choquée et lui a dit de la laisser tranquille. Colette (76 ans), une amie de Céline, qui se trouvait juste à côté d'elle quand cela s'est produit, lui a dit qu'elle exagérait et que Philippe ne voulait pas lui faire de mal. Il s'amusait, c'est tout. Céline a alors décidé de partir. Elle se sent maintenant embarrassée et refuse d'aller quelque part si Colette et Philippe s'y trouvent.

Avant d'agir, posez-vous les questions suivantes :
Quels sont les problèmes liés à la sécurité? Suis-je respectueux?

novascotia.ca/seniors/stopabuse-fr

Mise à jour en 2012



1. RECONNAÎTRE

Voyez-vous des signes possibles de mauvais traitements? Si c'est le cas, quels sont-ils?

Que se passe-t-il selon vous?

- Exploitation financière
- Abus psychologiques
- Violation de droits
- Abus sexuels
- Négligence
- Violence physique

Hésiteriez-vous à qualifier la situation d'abusive? Si c'est le cas, pourquoi? Qu'est-ce qui pourrait vous permettre d'affirmer qu'il s'agit bien d'une situation abusive?

2. VÉRIFIER

Comment pourriez-vous vérifier cette situation? Que pourriez-vous demander? Est-ce que d'autres personnes peuvent aider?

Cas n° 5

M. d'Entremont

Le cas suivant ne correspond pas à une situation réelle, mais s'inspire de choses qu'entendent souvent les gens qui travaillent avec des personnes âgées victimes de mauvais traitements.

M. d'Entremont (92 ans) vit avec son ami Marcel (72 ans) dans une petite maison délabrée à Meteghan. Ils quittent rarement la maison et sont plutôt isolés. Ils n'ont pas beaucoup d'amis proches ou de voisins qui vivent à proximité. Il y a douze chats errants qui leur tiennent compagnie. Marcel nourrit les chats régulièrement et leur permet d'aller partout dans la maison.

La maison est encombrée. Les comptoirs de la cuisine sont recouverts de vaisselle sale et de nourriture. L'évier est toujours plein de vaisselle sale.

Des infirmières travaillant pour un fournisseur de soins local avaient l'habitude d'aller voir M. d'Entremont, mais depuis peu, ce fournisseur refuse d'envoyer du personnel parce qu'il juge que la maison est insalubre et dangereuse. L'agence a contacté le ministère de la Santé publique pour parler de la situation.

Marcel a essayé de rendre la maison plus propre en achetant deux bacs à litière, mais ils sont rarement nettoyés et souvent pleins.

Avant d'agir, posez-vous les questions suivantes :
Quels sont les problèmes liés à la sécurité? Suis-je respectueux?



1. RECONNAÎTRE

Voyez-vous des signes possibles de mauvais traitements? Si c'est le cas, quels sont-ils?

Que se passe-t-il selon vous?

- Exploitation financière
- Abus psychologiques
- Violation de droits
- Abus sexuels
- Négligence
- Violence physique

Hésiteriez-vous à qualifier la situation d'abusive? Si c'est le cas, pourquoi? Qu'est-ce qui pourrait vous permettre d'affirmer qu'il s'agit bien d'une situation abusive?

2. VÉRIFIER

Comment pourriez-vous vérifier cette situation? Que pourriez-vous demander? Est-ce que d'autres personnes peuvent aider?

Cas n° 6

Marguerite

Le cas suivant ne correspond pas à une situation réelle, mais s'inspire de choses qu'entendent souvent les gens qui travaillent avec des personnes âgées victimes de mauvais traitements.

Marguerite (68 ans) est très active et fait partie de nombreux groupes et clubs. Elle a beaucoup d'amis et de voisins proches. Son mari, Roger (68 ans), retraité depuis trois ans, a toujours été très respecté dans le monde des affaires.

Depuis sa retraite, il a du mal à s'occuper. Il va souvent au club de golf ou à la légion pour prendre quelques verres avec des amis. Il revient régulièrement à la maison ivre, commence une bagarre et frappe Marguerite pour aucune raison. Le lendemain, il s'excuse toujours et lui dit qu'il l'aime. Il lui dit qu'il la bat à cause des erreurs qu'elle fait.

Marguerite n'a parlé à personne de la situation. La semaine dernière, cependant, pendant une partie de bridge, sa partenaire, Roger, a remarqué un bleu sur son poignet et lui a demandé ce qui s'était passé. Marguerite a dit qu'elle était maladroite et qu'elle a frappé son bras contre la porte. Roger n'est pas certaine de la croire mais ne veut pas insister pour en savoir plus.

Avant d'agir, posez-vous les questions suivantes :
Quels sont les problèmes liés à la sécurité? Suis-je respectueux?

novascotia.ca/seniors/stopabuse-fr

Mise à jour en 2012



1. RECONNAÎTRE

Voyez-vous des signes possibles de mauvais traitements? Si c'est le cas, quels sont-ils?

Que se passe-t-il selon vous?

- Exploitation financière
- Abus psychologiques
- Violation de droits
- Abus sexuels
- Négligence
- Violence physique

Hésiteriez-vous à qualifier la situation d'abusives? Si c'est le cas, pourquoi? Qu'est-ce qui pourrait vous permettre d'affirmer qu'il s'agit bien d'une situation abusive?

2. VÉRIFIER

Comment pourriez-vous vérifier cette situation? Que pourriez-vous demander? Est-ce que d'autres personnes peuvent aider?

